

COMPTES RENDUS

Christian de MERINDOL, *Le roi René et la seconde maison d'Anjou. Emblématique Art Histoire*, Paris, Le Léopard d'or, 1987, 484 pp., 72 planches hors texte dont 8 couleurs. Préface de Michel Pastoureau.

C'est une approche originale et fructueuse de l'histoire du roi René et, comme l'indique le titre, plus largement, de la seconde maison d'Anjou que propose dans cet ouvrage Christian de Mérimodol. L'étude prend appui sur les signes et insignes de cette société princière que, dans sa préface, Michel Pastoureau caractérise avec bonheur comme *suremblématisée* : les armoiries, d'une part, qui « traduisent l'identité d'un personnage, son appartenance à une famille, à un lignage », ses droits héréditaires et ses prétentions et, d'autre part, cet ensemble de signes figurés, mots, devises, couleurs, tous ces « badges », qui se multiplient au bas Moyen Age, associés ou non aux armoiries, formant une emblématique nouvelle qui porte et imprime davantage la marque de la personnalité de l'homme qui les choisit.

Un exemple, à propos de Louis I, illustrera la fécondité de la méthode. Les armes de la seconde maison d'Anjou sont celles de France, mais brisées d'une bordure (et non, comme pour Charles I^{er} et ses descendants, d'un lambel) de gueules. Entre septembre 1379 et juillet 1381, Louis fait faire un nouveau grand sceau destiné à remplacer celui qu'il a perdu à Montpellier lors de la révolte de la ville. A la différence des sceaux que l'on connaît jusqu'alors pour ce prince, « la disposition de la bordure... sur le bord extérieur du champ permet de rendre très discrète la brisure ». C'est l'époque du gouvernement des oncles. Louis d'Anjou est le vrai maître du royaume. Aîné des oncles du roi, régent jusqu'au sacre de Charles VI, le 4 novembre, il a fait reconnaître à la fin de ce même mois ses droits à la présidence de conseil. L'effacement de la bordure reflète cette situation. Dans la mesure où l'on retrouve un camouflage peut être encore plus habile sur le sceau en pied du duc de Bourbon réalisé à la même époque, on voit que le nouveau sceau de Louis I s'inscrit dans un contexte de rivalités pour le pouvoir. C'est ce sceau qu'il utilise encore à Avignon le 30 mai 1382, alors qu'il a été adopté le 29 juin 1380 par la reine Jeanne et que le pape lui a reconnu, le 1^{er} mars 1382, le titre de duc de Calabre qui revient aux héritiers de Sicile. S'il utilise ce titre à partir de cette date, il n'usera du sceau de Calabre qu'après son départ d'Avignon. Il n'en use jamais en France, préférant son grand sceau à des armes où le lambel d'Anjou ancien et la bordure de Calabre contribuent à multiplier les brisures. Ces observations ont leur intérêt pour la chronologie des œuvres d'art. Parce que les armes de Louis répandues largement sur la tapisserie de l'Apocalypse ne sont pas celles du duc de Calabre, on avait cru pouvoir penser que l'achèvement de l'ouvrage était forcément antérieur à 1380, date de l'adoption. Les remarques précédentes portent à reculer de deux à quatre ans ce terminus. La présentation des armes d'Anjou moderne sur l'une des dernières pièces exécutées, la cinquième, où les bordures sont exécutées avec la même discrétion que sur le grand sceau incitent à situer plus précisément cet accomplissement de l'œuvre dans le temps où Louis occupe une position prépondérante dans le royaume, entre 1380 et 1382.

La principale base documentaire de l'ouvrage est donc ce catalogue des sceaux,

des armoiries et des signes figurés, mots, chiffres et emblèmes de la seconde maison d'Anjou qui occupe les pages 271 à 319. A partir des dates assurées que fournit ce corpus emblématique, l'auteur peut rectifier de nombreuses attributions et datations d'œuvres d'art, de monuments conservés ou détruits, ou de manuscrits. C'est le cas, pour la Provence, du Portement de croix des Augustins qui survit, tant bien que mal, à la chapelle de l'Hôpital, du rétable en bois sculpté peint de la Passion offert par René et Jeanne à Saint-Sauveur, aujourd'hui disparu, du plat armorié qui ornait la façade du palais ou du livre d'heures conservé à la Méjanes. On lira avec un particulier intérêt les pages consacrées à la bibliothèque de Jeanne de Laval (pp. 88-92) et à celle de Charles du Maine, frère de René (pp. 104-106), dont les livres, bien plus nombreux que ceux légués par René, formaient l'essentiel de la librairie de Charles III, le dernier comte de Provence.

Exploitant ce répertoire et un non moins précieux catalogue des œuvres, l'auteur met en évidence certains aspects de la politique de la seconde maison d'Anjou insuffisamment soulignés jusqu'ici, en particulier les rapports qu'elle entretient avec la Bretagne. Christian de Mérindol relève notamment un détail significatif d'un vitrail de la cathédrale du Mans où sont représentés avec leurs armes Louis I, Louis II, Marie de Blois et Yolande d'Aragon qui est l'inspiratrice de ce programme iconographique. La figure de Marie de Blois, épouse de Louis I, fille du duc de Bretagne Charles de Blois, est entourée à droite et à gauche d'un écu à ses armes qui associent Anjou moderne et Bretagne. Cette insistance, soulignant les seules armes de cette princesse, s'accorde aux desseins que poursuit alors Yolande d'Aragon, recherchant pour le roi de France l'alliance du duc de Bretagne. L'auteur invite, de façon convaincante, à voir dans le second mariage du roi René avec Jeanne de Laval moins l'effet d'un coup de foudre que la poursuite d'une stratégie : Jeanne est fille de Gui XIV de Laval et d'Isabelle de Bretagne, cette fille du duc de Bretagne à qui Louis III, frère et prédécesseur de René, fut un temps fiancé.

L'analyse des emblèmes apporte, elle aussi, de nouveaux éclairages à partir d'observations inédites, telles que l'association, au temps de la captivité à Dijon, de la chasse-trappe avec les épines du Christ (p. 123). Le curieux motif figurant dans le ms B.N. lat 17332, « sorte de palissade constituée d'une claire-voie et d'un bâton écoté en arc de cercle » est habilement interprété comme une roseraie sans fleurs, mémorial d'Isabelle de Lorraine (p. 141). Tout aussi convaincante est la signification proposée (p. 146) de ce curieux objet ici qualifié de « masse suspendue » qui, comme le soulignent les lettres RI ou la devise « en un », constitue « une sorte de creuset... dans lequel se seraient fondus les deux amours » du roi et de la reine. Fort utile sera pour les chercheurs le répertoire des thèmes profanes et religieux qui figurent sur les œuvres commandées par René, inventaire précieux notamment pour le culte des saints et les fluctuations dans le temps des dévotions princières. On sait gré à l'auteur d'insérer dans ce chapitre emblématique une étude, nécessaire, des couleurs à la cour, mais il faudrait peut-être davantage confronter les résultats de cette enquête et ceux que donnent l'étude de la vente des draps dans les boutiques à la même époque, pour mieux faire la part de ce qui relève du choix personnel d'une livrée et de la conformité à la mode, une mode que les princes peuvent aussi bien lancer que suivre.

Cette observation nous oriente vers l'énoncé de quelques remarques critiques et éléments de discussion. Bien que l'ouvrage soit doté d'un volumineux appareil de corrections et additions, il subsiste un certain nombre de coquilles, le plus souvent sans gravité comme Armand d'Agnel pour Arnaud d'Agnel ou émoins pour émines, plus gênantes lorsque la nomination d'un sénéchal de Provence est attribuée p. 89 à Charles VII au lieu de Charles VIII. Une confiance excessive à Lecoy de la Marche

fait attribuer p. 195 au roi René une chapelle du Saint-Sépulcre à Peyrolles qui lui est antérieure de plusieurs siècles. Il me semble difficile de suivre, comme Ch. de Mérendol le fait à plusieurs reprises (pp. 112, 126, 176, 179, 181), l'interprétation du Buisson Ardent avancée par D. Coutagne (et non M.C. Léonelli) dans le catalogue de l'exposition *Le roi René en son temps* de 1981¹, comme une « évocation du principe du bon gouvernement » dans la tradition de Salomon. La citation de Prov 9, 35 qui figure sur le panneau n'est pas une référence appuyée au roi à qui ce livre biblique est attribué, mais la citation, tout à fait naturelle ici, d'un texte qui figure dans le missel romain le jour de deux fêtes de la Vierge (Nativité et Immaculée Conception). De ce fait, il est inutile de vouloir placer, par analogie avec cet appel au livre des Proverbes, « dans cette tradition de Salomon », comme le veut D. Coutagne, les douze rois représentés en bordure du panneau central : ce sont, comme dans l'arbre de Jessé, les ancêtres de la Vierge et de l'enfant qui occupent le cœur du buisson.

La souche sèche est un des emblèmes dont le roi René a fait le plus longtemps usage et qu'il a répandu à profusion dans ses demeures, sur ses manuscrits, sur ses médailles, sur divers types de monuments. L'auteur voit, à juste titre, dans cette image « un jeu de mots sur Renatus », re-né. Mais cette interprétation postule que la souche ne soit pas entièrement sèche mais que, de ce tronc qui semble mort, jaillisse un scion vert. Sans doute, la première description détaillée de cette souche reverdie figure dans le poème de Regnault et Jehanneton et la première figuration qui nous en est conservée est également postérieure à 1453. Mais il me paraît insupportable, sauf à perdre le sens même de l'emblème que les jetons aujourd'hui disparus « à la souche et à la voile » exécutés en 1447 aient été à l'effigie d'une souche sèche (p. 131). Il me semble que nous avons là un exemple de cette « polyvalence de certains emblèmes » que l'auteur souligne pp. 176-177. La souche sèche reverdisse est tout à la fois : 1. un emblème personnel évoquant le nom du roi, 2. un thème religieux en référence à Is. 11,1 — et ici l'évocation de la justice royale serait bien plus pertinente qu'à propos du Buisson Ardent — et 3. une figuration associée à la seconde épouse du roi, sous la forme, heureusement soulignée par l'auteur, du rameau d'oranger. J'ajoute que la chambre « peinte à sèche » du manoir de Reculée me semble plutôt peinte « a secco » que décorée de souches (p. 133).

Des cartes, des tableaux généalogiques, des tables précises, un index de soixante pages, une copieuse bibliographie, un dossier iconographique de plus de 300 pièces, tout contribue à faire de cette somme érudite, un remarquable instrument de travail.

Noël COULET

Raoul MANSELLI, *Spirituels et Béghins dans le Midi*, traduit de l'italien par Jean Duvernoy. Bibliothèque historique Privat. Toulouse, Privat, 1989, 1 vol. (16 x 24), 336 p.

Trente ans paraissent un délai raisonnable pour juger des mérites d'un ouvrage scientifique. « Spirituels et Béghins dans le Midi » vient de franchir victorieusement cette étape puisque paraît enfin une traduction. Or le lecteur français est intéressé au premier chef puisqu'il s'agit de l'histoire du Languedoc dans le premier quart du

1. *Le roi René en son temps 1382-1481*, Musée Granet, Aix, 1981, pp. 209-210.

XIV^e siècle. Bref, nous saluons cette publication, même si nous déplorons les longs retards. Le texte français est clair et très lisible. On peut regretter toutefois que le traducteur ait transcrit les noms de personnes sans tenir compte des habitudes. C'est un élément de confusion arbitrairement ajouté.

C'est également l'occasion de lire à nouveau l'ouvrage de Raoul Manselli. Il n'a rien perdu de son intérêt comme toute étude fondée sur les textes. A vrai dire rien ne l'a remplacé sur ce sujet. Raoul Manselli qui a été un maître de l'histoire des sentiments religieux excelle dans l'analyse de la conscience des Spirituels. L'auteur qui leur portait la plus grande sympathie donne un texte chaleureux et émouvant. La traduction n'affadit pas cet aspect de l'œuvre.

Avec le recul du temps, il semble que l'on puisse avoir un débat avec Raoul Manselli. Pour lui les Spirituels et les Béghins qui les suivent sont profondément orthodoxes, comme leur inspirateur Pierre Jean Olieu. La condamnation de leurs pratiques de pauvreté, puis la persécution provoquent une évolution notable de leur attitude. Ils en viennent à identifier l'Eglise Romaine à l'église charnelle et le pape Jean XXII à l'Antéchrist mystique. A ces analyses qui font l'essentiel de la thèse de l'ouvrage, il conviendrait d'ajouter quelques considérations qui prolongent ce que Raoul Manselli écrit en conclusion. Certes, les Spirituels qui sont d'abord concernés par les attitudes concrètes et les modèles de vie, ressentent les faits dans une très vive sensibilité. Faut-il exclure pour autant toute idée. Il semble que derrière le choix des habits courts et d'une vie sans réserve alimentaire, il y ait une certaine conception de la vie évangélique. Pour eux la Règle franciscaine est l'équivalent de l'Evangile et on ne peut y toucher, même en vertu de l'autorité apostolique. A Marseille, en 1318, au moment où les quatre Frères Mineurs montent sur le bûcher, l'évêque de la ville qui les exhorte une dernière fois leur dit qu'ils confondent la vie évangélique avec une certaine difformité dans l'habit. Même forcée, cette remarque a du prix. Elle montre, préalablement à toute condamnation et à toute persécution une série de thèses sommaires réduisant l'Evangile à des pratiques ascétiques louables mais qui ne sont peut-être pas décisives dans la quête de la sainteté. A l'arrière-plan on relève l'équivalence entre la Règle franciscaine et l'Evangile, ce qui conduit à considérer comme intangibles des prescriptions somme toute mineures. L'accent est mis sur la vie de pauvreté et sur un certain nombre de points particuliers jugés déterminants. Il y a en fait une fixation dramatique sur des détails dont il est difficile de croire qu'ils sont l'Evangile. Il y a, dans l'attitude des Spirituels des options qui relèvent d'un débat fondamental, longtemps esquivé dans le monde franciscain. La question réellement posée est celle de la nature exacte de la vie évangélique et des vertus qui font la sainteté. Raoul Manselli avait en ce domaine plus d'idées que personne. Jugeant que les débats théoriques ne concernaient ni les Spirituels ni les Béghins, il n'a pas traité de ces questions dans ce livre. Il semble que ces idées sont sous-jacentes à toute l'histoire franciscaine, avant même d'apparaître tragiquement au grand jour, à l'occasion des persécutions dont sont victimes les Spirituels.

Jacques PAUL

Les Chartreux et l'art XIV^e-XVIII^e siècles, actes du X^e colloque international d'histoire et de spiritualité cartusiennes, édités par Daniel LE BLÉVEC et Alain GIRARD, Paris, éd. du Cerf, 1989, 411 p., ill.

La Chartreuse du Val de Bénédiction à Villeneuve-lès-Avignon était un lieu privilégié pour aborder le problème, jamais encore traité, des rapports entre l'ordre des chartreux et l'art. C'est sans doute là, avec la faveur et les libéralités de la famille Aubert, que commence un chapitre nouveau pour lequel s'est imposé l'expression introduite par les auteurs d'une récente synthèse sur les chartreuses provençales d'« art en Chartreuse ». Quelle est la marge d'autonomie des chartreux face à cet afflux d'œuvres d'art « introduit, commandité, suscité par des princes de l'église ou du siècle » (Y. Carbone-Lamothe) en un temps où les chartreuses se rapprochent des villes et des foyers de vie artistique. Peut-on cerner la chronologie et les modalités de cette intrusion ? Les chartreux ne sont pas seulement, pour l'œuvre d'art, un terrain d'accueil : la communication de Kent Emery jr montre dans la pensée de Denys le Chartreux au milieu du XV^e siècle une réflexion esthétique qui porte à s'interroger sur un art plus spécifiquement lié à l'ordre. Est-il possible de définir les caractères originaux d'une création adaptée aux exigences de simplicité de l'ordre et de repérer des thèmes iconographiques accordés à sa spiritualité ? Ce sont là quelques-unes des questions qui sous-tendent l'enquête ici conduite au travers d'un ensemble de communication qui couvrent l'ensemble de l'Europe.

La Provence est bien représentée dans ce colloque. Alain Girard y analyse les traits caractéristiques de l'architecture et de l'art cartusien autour d'Avignon. Françoise de Forbin reconstitue au travers des inventaires et des manuscrits aujourd'hui dispersés la bibliothèque de la chartreuse de Villeneuve. Alain Breton étudie l'œuvre d'un architecte inconnu de la fin du XVII^e siècle, Urbain Guiran, frère de la chartreuse de Villeneuve, qui dressa les plans du couvent du Verbe Incarné d'Avignon et de l'église paroissiale de Bédoin, deux monuments aujourd'hui disparus. On retrouve la chartreuse de Marseille dans la communication consacrée à dom Le Masson, adversaire d'un projet déviant et (avec d'autres chartreuses provençales) dans l'étude que Régis Bertrand consacre à ce « monasticon rêvé » que sont les représentations de chartreuses conservées (plus ou moins bien) à la Grande Chartreuse. Comme on pouvait s'y attendre, une place de choix est réservée au Couronnement de la Vierge d'Enguerrand Quarton. Le P. Boepflug lui consacre un article d'un particulier intérêt. Il souligne le caractère exceptionnel de l'espace qu'occupe dans ce tableau la représentation de la Trinité, un thème iconographique que les participants au colloque identifient comme une des représentations préférées de l'ordre. Il met en question avec un ensemble convaincant d'arguments les liens qu'établit la vulgate iconographique entre le tableau et le concile de Florence.

On regrette l'absence d'un index et d'une table des illustrations.

Noël COULET

André GOURON, *Etudes sur la diffusion des doctrines juridiques médiévales*, Londres, Variorum reprints, 1987, X-332 pages (recueil de 11 articles de 1970 à 1986, addenda, index personnes œuvres et manuscrits).

On retrouve, dans ce nouveau recueil d'articles, les qualités qui avaient fait l'intérêt du précédent (voir *Prov. hist.*, t. 34, 1984, pp. 219-220) : des vues neuves sur des

œuvres méridionales qui placent ainsi le Midi dans les grands courants de l'aventure juridique européenne du XII^e siècle.

Les deux premiers articles sont assez anciens (1970 et 1978) et sont des mises au point destinées à l'ouvrage collectif *Jus romanum mediæ ævi*. Certaines des conclusions du second sont déjà devenues obsolètes par suite des autres recherches de l'auteur (ce qui rend d'autant plus utiles les addenda de la fin du recueil). On peut lier à ces articles synthétiques la mise au point sur les universités de Montpellier au moyen âge publiée dans l'*Histoire de Montpellier* (1984).

Trois articles (n° III-V) tournent autour de la *Summa trecensis*, somme du Code de Justinien conservée à Troyes (le titre original est *De paratitlis titulorum*). A. Gouron peut préciser sa date et ses divers états : première version vers 1135, dont se serviront Lo Codi (avant 1162) et l'*Epitome « Exactis regibus »* malheureusement non datable ni localisable, deuxième version vers 1140, troisième version à la fin des années 1140, qui sera utilisée par la somme au Décret de Gratien dite *Coloniensis* ou *Summa « Elegantius in jure divino »* (Cologne, 1169), dernière version, peut-être par un continuateur, vers 1150. L'une des éditions a été aussi connue par Jean de Salisbury qui en a fait usage dans son *Polycraticus* (1159).

Après la date, l'auteur et le lieu : différents indices concordants permettent d'attribuer cette œuvre à maître Gérard, un méridional actif à Arles et à Saint-Gilles avant de se retirer à Montpellier. Lié, comme presque tous ceux qui s'intéressent au droit à ce moment là, à l'ordre de Saint-Ruf, il apparaît de 1132 à 1180 et a eu pour élève un *Henricus* dont A. Gouron a, dans cette revue même, étudié la carrière.

Repenant la question de l'influence de la *Summa Codicis* de Rogerius sur Lo Codi (somme au Code en Provençal), A. G. montre l'influence du premier sur Lo Codi se heurte à des impossibilités chronologiques : ce dernier est rédigé vers 1150 et inspiré fortement de la première version de la *Summa Trecensis* ; en fait Rogerius emprunte à la fois à la *Summa Trecensis* et au Codi et rédige son œuvre, qu'il n'achève pas, peu après 1162 (elle est utilisée par Rufin et Etienne de Tournai dans leur Somme au Décret de Gratien, entre 1163-1165).

Deux autres articles traitent des influences et du rayonnement des centres d'études juridiques méridionaux : l'influence de Gênes sur le droit provençal se fait sentir tant dans la pratique que dans la doctrine et ne se limite pas au droit privé (n° VIII). Celle des droits savants en Espagne du nord-est passe par le Midi, par le canal de l'ordre de Saint-Ruf (n° VI) qui envoie les hommes, les œuvres, les manuscrits.

Deux petits traités sur la procédure criminelle font l'objet d'un article en Allemand (n° IX). Ces traités sont d'origine française (*Tractatus criminum*, vers 1150-1156, et *De Causis criminalibus*, vers 1150, localisable en Provence) et A. Gouron est revenu depuis sur un autre de ces ordines, *Criminalia judicia*, qu'il a pu attribuer à un membre de l'entourage de Louis VII, maître Gérard de Bourges (*L'entourage de Louis VII face aux droits savants : Giraud de Bourges et son Ordo*, dans *Bibl. de l'Ecole des chartes*, t. 146, 1988, pp. 5-29).

Enfin un seul article est consacré à l'influence des glossateurs sur la pratique et un esprit simple pourrait s'en gausser puisqu'il s'agit d'un constat d'échec (n° X, *Un échec des glossateurs : l'égalité des apports matrimoniaux et la pratique méridionale*).

Ce qui ressort principalement de cet ouvrage, c'est la vitalité extrême de ce milieu intellectuel méridional, les liens étroits entre maîtres et élèves, les carrières satisfaisantes de ceux que l'on peut suivre, la reconnaissance de leur compétence par les prélats et les princes méridionaux. Le destin des œuvres est aussi singulier puisqu'elle rayonnent

rapidement vers le nord de l'Europe, jouant un rôle de propédeutique à l'égard du droit plus savant des glossateurs bolonais.

En fait, plus on avance dans la connaissance du milieu juridique méridional, plus on voudrait pouvoir aller plus loin, ce qui semble possible dans le nombre de cas. Je déplorais naguère que l'on ne possède pas de manuel de synthèse, nous manquons aussi cruellement d'instruments de recherche : répertoires de manuscrits et surtout éditions de textes. Les orientations que prennent les recherches d'histoire générale depuis quelques années, privilégiant l'histoire politique et surtout ses doctrines, rendent indispensable la connaissance des œuvres doctrinales, rédigées en grand nombre par des juristes formés au droit savant (sans oublier que la méthode de raisonnement des juristes médiévaux les amènes à traiter ce que nous appelons le droit public à partir du droit privé, d'où la nécessité de ne pas étudier que les traités strictement politiques) ; or le travail est immense et ne peut guère s'envisager, à ce stade, qu'en équipe et avec des moyens financiers. Il existe en Allemagne (Max Planck Institut für Europäische Rechtsgeschichte, Francfort), en Italie (Istituto di storia del diritto italiano, Milan), aux Etats-Unis (Institute of Medieval Canon Law, Berkeley) des centres de recherches dotés de locaux, de bibliothèques, d'un support éditorial et de crédits. Il n'existe rien de comparable en France et pourtant l'avenir de la recherche historique passe par de telles institutions : on peut toujours rêver que la décentralisation pourra permettre de telles réalisations.

Gérard GIORDANENGO

Vie privée et ordre public à la fin du Moyen Age. Etudes sur Manosque, la Provence et le Piémont (1250-1450), sous la direction de Michel Hébert, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence (29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence Cedex 1), 1987, 181 p.

Résultat d'une Table-Ronde tenue en 1985 à Montréal, voici rassemblées huit études sur la Provence au Bas Moyen Age, qui sont autant de jalons dans une recherche collective (associant l'Université de Provence aux Universités Laval à Québec, du Québec à Montréal et de Toronto) sur la crise de la société provençale entre la fin du XIII^e et le début du XV^e siècle. Dès le départ, cette recherche, qui est engagée depuis 1983, avait choisi de prendre comme « lieu d'expérimentation » privilégié Manosque, la ville des Hospitaliers, parce qu'elle est pourvue d'archives abondantes, variées, précoces. Plus de la moitié des chapitres de ce petit livre porte donc sur cette ville. Mais les autres contributions, fort intéressantes en elles-mêmes, permettent aussi d'utiles comparaisons avec la situation manosquine.

Michel Hébert cherche par exemple à préciser la nature des relations entre le comte, les Hospitaliers et la communauté. Les conflits fréquents entre les moines-chevaliers et les habitants témoignent ainsi des transformations politiques profondes qui affectent tout le comté, où l'administration princière, « étatique », joue un rôle de plus en plus grand. En contre-point, Louis Stouff examine les liens entre les habitants d'Arles et le comte pendant près de trois siècles, le passage d'une fidélité souvent remise en question à une véritable intégration dans l'Etat provençal.

Maryse Guénette et Ronald Gosselin, utilisant les très beaux documents judiciaires conservés dans le fond des Hospitaliers, tentent de saisir d'une part la solitude féminine, les errantes, les vagabondes, d'autre part le rôle central de l'« honneur » dans les valeurs et les conflits quotidiens. Rodrigue Lavoie de son côté esquisse en quelques pages

l'évolution possible des juges face à la morale et à la sexualité. Un peu désabusé à l'égard de la démarche quantitative, il concentre son analyse sur quelques cas susceptibles d'éclairer cette évolution où il voit une « *inspiration religieuse* » de plus en plus manifeste, l'« *ordre moral* » supplantant « *l'ordre civique* ». Les exemples choisis sont pittoresques et convaincants mais quand on sait que Rodrigue Lavoie a étudié systématiquement les archives de Manosque, on se prend malgré tout à rêver qu'il fournisse bientôt un bilan statistique de l'activité des juges (quelle est la part des condamnations pour adultère par exemple, dans l'ensemble des condamnations ?). D'autre part, si dans les attendus des sentences le « *discours sur le crime* » devient plus abondant à la fin du XIV^e siècle, faut-il y voir d'abord, comme il semble le penser, un signe de « *l'envahissement par la pensée ecclésiastique des consciences et des institutions* » et « *une nouvelle sensibilité religieuse* » (p. 16) ? Avouons ici notre scepticisme. La « *pensée ecclésiastique* » semble déjà très présente chez les juges et les juristes de la fin du XII^e et du XIII^e siècle et cette mutation documentaire des XIV^e et XV^e siècles pourrait surtout révéler la place nouvelle du discours moral dans l'ordre civique (et non la victoire du premier sur le second).

Rinaldo Comba, dans une très riche contribution, qui n'exclut pas l'usage de la statistique, tente justement d'éclairer une situation un peu semblable : celle du Piémont, où les comptes de chatellenies rappellent tout à fait certaines sources provençales. Il analyse donc avec soin les délits sexuels et le contrôle des mœurs par les juges, ce qui le conduit par exemple à nuancer les analyses de Jacques Rossiaud sur le rôle de la prostitution publique au tournant des XIV^e et XV^e siècles puisqu'il suggère alors un renforcement de la répression. Là encore il serait utile de mesurer la part des poursuites concernant les délits sexuels dans l'ensemble de l'activité des juges mais l'hypothèse avancée d'un lien étroit entre les structures démographiques et le contrôle des mœurs est évidemment passionnante (même si, par exemple, le retard de l'âge au mariage évoqué par Comba nous semble difficile à prouver pour les premières décennies du XIV^e siècle).

Concentrées enfin sur le rôle des médecins aux XIII^e et XIV^e siècles, les analyses de Joseph Shatzmiller et de Noël Coulet n'en révèlent pas moins certains traits spécifiques de la société provençale pendant ces deux siècles. Leur intérêt dépasse donc le strict cadre de l'histoire de la médecine. Les sources manosquines par exemple montrent le rôle essentiel des expertises médicales dans la procédure judiciaire, dès le milieu du XIII^e siècle, et par conséquent la technicité de cette procédure mais aussi, d'une certaine façon, le rôle de la médecine et des médecins dans l'instauration et le maintien d'un certain ordre public. Le grand nombre de médecins que l'enquête sociologique précise de Noël Coulet parvient à suivre pendant les derniers siècles de Moyen Âge confirme d'ailleurs que cette profession et cette pratique marquent non seulement le quotidien mais aussi, plus largement, la culture des Provençaux et même, d'une certaine façon, la vie politique puisque les notables — dont souvent les médecins — sont toujours très attentifs à la santé des communautés, que la médecine et la prospérité des bourgs ou des villages vont alors du même pas.

Jacques CHIFFOLEAU

La « dédition » de Nice, numéro spécial de *Nice Historique*, n° 3 1988, 38 pages.

Le 28 septembre 1388 Nice et sa viguerie, persistant à refuser la domination de la nouvelle dynastie angevine sur la Provence, se donnaient au comte de Savoie Amédée VII.

Pour commémorer cet événement, ultime épisode de la guerre de l'Union d'Aix, la ville de Nice a organisé en septembre dernier plusieurs expositions et un colloque international dont les actes sont actuellement sous presse. La revue publiée par l'Academia Nissarda s'associe à cette célébration par ce numéro, richement illustré, qui réunit cinq études d'histoire et de linguistique. Ernest Hildesheimer résume les événements qui conduisent Nice vers son nouveau statut politique. André Compan dégage les principales caractéristiques du provençal tel qu'on le parlait à Nice dans les dernières décennies du XIV^e siècle, Michel Bottin analyse les deux frontières qui encadrent désormais le pays niçois. La limite issue de la dédition, « tracée dans un milieu économique et humain homogène... » a de tout temps posé un problème vital de voisinage », d'autant que l'imbrication des souverainetés et l'existence de plusieurs enclaves en milieu montagnard rendent le contrôle du transit très difficile. La vraie frontière pour l'état savoyard, qu'il s'agisse de protection douanière ou de défense militaire, est celle des Alpes et non la ligne Var-Estéron. Paul-Louis Malausséna présente l'argumentation que P.-L. Méllarède développa, en 1709, pour démontrer, face aux prétentions de Louis XIV, le caractère incontestable des droits de la maison de Savoie sur Nice en se fondant sur le caractère de vicaire d'empire d'Amédée VIII, investi par le suzerain du comté de Provence et, de ce fait, légitime recours pour les Niçois au moment où Charles de Duras, leur souverain, s'avérait incapable d'assurer leur protection.

Noël COULET

I.R.E.B.M.A. et alii. *Avignon au Moyen Age, textes et documents*, Avignon, Aubanel, 1988 (coll. Archives du sud), 254 pp., 20 pl. h.t. et *Avignon au Moyen Age. Recueil de textes originaux*, Avignon, 1989, Faculté des Lettres, 177 pp.

Ce nom d'auteur énigmatique, qui ne facilitera pas les recherches bibliographiques, indique que ce recueil résulte de l'initiative de l'Institut de Recherches et d'Études du Bas Moyen Age avignonnais qui s'est adjoint quelques autres collaborateurs pour réaliser cet ouvrage. Précédé d'une préface de Bernard Guillemain résumant l'histoire médiévale d'Avignon et donnant ainsi une toile de fonds, le volume paru chez Aubanel réunit 32 études, toutes fondées sur un document qu'elles présentent et commentent. Pour les deux tiers, il s'agit de textes inédits. Certains, déjà publiés mais quasi-introuvables, font l'objet d'une nouvelle édition, comme ce précieux récit de la réception du Clément VI à Gentilly et Montfavet que présente G. de Loye ou reçoivent un nouvel éclairage, telle cette consultation des juristes avignonnais par les inquisiteurs poursuivant les vaudois d'Arles de 1235 que commente G. Giordanengo. Les pièces d'archives se taillent la part du lion. Un seul document iconographique figure dans la collection : les fresques de Saint Barnard de Romans, réalisées sans doute sous le pontificat de Clément VII qui, comme le souligne S. Gagnière « constituent non seulement la plus ancienne figuration » du palais des Papes, « mais encore et surtout la seule représentation, antérieure au XVII^e siècle de sa face orientale ». Les textes éclairent principalement la période pontificale. Le haut Moyen Age est évoqué par un fragment d'une chronique arabe du XVIII^e siècle dont on aimerait que Ph. Sénac explique en quoi cet écrit tardif peut être tenu pour « une source... sur l'histoire d'Avignon ». Deux importantes contributions ont trait à la place d'Avignon dans les guerres albigeoises : une étude de S. Thiollier-Méjean sur Avignon vu par les troubadours et la fine analyse que M. Zerner donne du récit du siège d'Avignon dans la chronique de Tours. Près de la moitié des contributions portent sur la capitale pontificale avant le schisme, illustrant

le renouvellement du paysage bâti dans la cité et à Villeneuve, la floraison artistique, le développement économique et le gouvernement communal, l'image ou le rayonnement de Benoît XII et Urbain V. Le temps du schisme est mieux représenté que la seconde moitié du XV^e siècle, une époque pourtant bien servie par la documentation et qu'il faudrait réhabiliter, car l'âge des légats n'est pas un temps de déclin. On ne s'étonnera pas de la place qu'occupe dans ce recueil le pont saint Benezet qui fait l'objet de plusieurs contributions où historiens et archéologues collaborent.

Il n'est pas possible de faire, dans cette recension, un sort à toutes les contributions. De manière délibérément subjective, je signale quelques documents qui ont particulièrement retenu mon attention : l'agression de Raymond des Baux à Noves en 1395, texte révélé par Michel Hébert qui vient compléter un dossier entr'ouvert par Labande et enrichir l'histoire des violences en milieu clérical ; la supplique de la ville d'Avignon au début de 1348 que publie A.M. Hayez, où l'on voit les Avignonnais redouter, dès l'arrivée de Jeanne en Provence, ce que le scribe de la Chambre des comptes nommera, en l'enregistreur, la « vente maudite » et où l'on découvre un nouveau serment violé de la reine Jeanne ; la criée des radeaux que commente Jacques Rossiaud et qui fait revivre le port aux bois ; la lettre découverte par Jérôme Hayez dans les archives Datini où un jeune Italien venu chercher fortune à Avignon raconte sa déconvenue et révèle que le réseau des relations familiales ne fonctionne pas toujours au mieux dans le processus d'immigration ; le témoignage d'un chanoine aixois victime du pillage de Notre-Dame des Doms en 1398, tiré par Y. Grava d'un livre de raison¹ ; les passages du registre de comptes de Paul de Sade que H. Bresc exploite avec bonheur pour évoquer le mariage de ce marchand² ; la remarquable analyse que J. Verger donne d'une année de comptes de l'Université d'Avignon éclairant par là le fonctionnement, les dimensions culturelles et le rôle de ce centre d'études ; les actes notariés que présente G. Audisio dont l'originalité est moins, comme il pense, d'« avoir été rédigés alors que... la plupart des conventions de ce type » (les contrats de service « ad omnem operam » de relativement brève durée, dont on, a en fait, de nombreux exemples) « devaient être formulées oralement », mais de comporter mention de tous les « paiements partiels et dons en nature » effectués par l'employeur.

Cinq seulement de ces documents — un choix qui comprend le fragment de chronique arabe qui n'est sans doute pas celui qui trouvera le plus de lecteurs — sont donnés dans leur version originale. Il faudrait, pour le reste, se contenter de traductions, sans l'heureuse initiative de la Faculté des Lettres d'Avignon qui publie à part et pour un prix modique l'ensemble du dossier. On regrette que l'avant-propos du volume principal ne signale pas cette possibilité de pallier la déplorable défaillance de l'éditeur.

Noël COULET

Marseille et ses rois de Naples. La diagonale angevine, 1265-1382, sous la direction d'Isabelle BONNOT. Archives municipales de Marseille, Edisud, Aix, 1988, 182 pp. nombreuses illustrations dont 23 hors-texte couleurs.

Ce catalogue d'une exposition présentée aux archives communales de Marseille à l'automne 1988 survit à cet événement et le prolonge sous la forme d'un beau livre

1. Dans la traduction de ce texte, le terme *culeitra* est rendu une fois de façon erronée par sommier et une fois édreton, ce qui est plus près de la réalité, mais la couette est placée sous le dormeur et non-dessus.

2. Je ne partage pas l'interprétation du diminutif Paullet comme indice d'une situation de minorité. Nombre d'individus continuent à être désignés ainsi dans leur âge mûr.

richement illustré. Les notices des objets exposés ne représentent qu'une moitié du volume, laissant ainsi une place importante à un recueil d'études. Il s'agit, pour une part, d'exposés de synthèse résumant l'histoire complexe des Angevins de Naples (I. Bonnot) et leur politique dans l'espace méditerranéen (G. Galasso) ou évoquant l'important travail entrepris pour reconstituer les archives angevines de Naples, détruites en 1943 (J. Mazzoleni). Un seul des souverains envisagés, Charles II, fait l'objet d'une étude particulière (A. Kieseewetter). Ce choix était judicieux, car celui que Dante nommait « le boiteux de Jérusalem » est injustement méconnu et son rôle est particulièrement important dans une Provence où il a longtemps résidé. Cette notice introduit en outre à un beau document inédit : un fragment de registre de l'hôtel de Charles II conservé aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône à Marseille, mais concernant un temps où le roi demeure à Naples, parfaite illustration de l'axe géographique inspirant l'exposition. Alain Venturini qui exploite ce manuscrit pour éclairer l'organisation et la composition de l'hôtel royal, souligne l'intérêt qu'il pourrait avoir, en outre, pour l'histoire de l'alimentation et des prix. Christian Maurel, analysant les rapports entre Marseille et les rois de Naples, s'attache principalement à l'office du consul de Naples, dont plusieurs articles des statuts soulignent l'importance dans les stratégies politiques des familles marchandes de la ville. Henri Bresc situe Marseille dans la guerre Vêpres siliciennes et dégage la place de la Sicile dans l'histoire de Marseille au Moyen Âge : « une chance jamais saisie, le souvenir d'un échec amer et, sans doute, la cause d'un premier déclin ». C'est un épisode plus tardif de cette malencontreuse politique navale que présente Christine Barnel dans l'analyse bien conduite d'un contrat de nolis de 1388, au temps de la seconde maison d'Anjou. Il n'était pas mauvais d'évoquer, ne fut-ce que par cet exemple, l'héritage des prétentions napolitaines et la charge qu'il entraîne pour la Provence jusqu'à la fin du XV^e siècle. Le choix des documents exposés met, à juste titre, l'accent sur deux figures emblématiques des liens entre Marseille et Naples ; saint Louis d'Anjou et la reine Jeanne. On aurait pu mettre en relief les liens entre la communauté juive de Marseille et celles du Regno. La bibliographie sommaire qui clôt le volume est un peu courte. Le répertoire des Italiens occupant des offices en Provence omet Filippo di Sanguinetto, deux fois sénéchal de Provence. L'analyse, p. 145, de la lettre de Jeanne aux Marseillais à propos de la nomination de Giovanni Barrili n'est pas très exacte : ce n'est pas l'opposition tenace des Marseillais qui conduit à la nomination de Raymond d'Agoult ; un temps réticents, c'est vrai, les Marseillais n'en ont pas moins cédé et c'est la résistance des Provençaux qui a prévalu, comme l'indique, plus exacte, l'introduction. Le problème de l'indigénat, pomme de discorde entre Marseille et la Provence, aurait mérité plus d'attention. Dire que « Marseille se montre indifférente à ces questions de nationalité » (p. 16) n'est pas très exact, l'exemple de Barrili le montre. Mais surtout, Marseille est plus sensible à ses intérêts économiques de ville portuaire qu'aux possibilités de promotion sociale du monde de la robe et de la plume, peu représentés dans ses murs. On regrette de voir, une fois encore, *castrum* traduit par château lorsque le terme désigne un village.

Noël COULET

Monique WERNHAM. *La communauté juive de Salon-de-Provence d'après les actes notariés. 1391-1435*. Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1987. 303 p. "Studies and Texts, 82".

D'emblée, Monique Wernham situe son enquête sur la communauté juive de Salon-de-Provence au tournant du XV^e siècle dans la perspective des études monogra-

phiques réalisées au cours des deux dernières décennies sur quelques-unes des communautés juives du Midi médiéval. Sur leur modèle, l'auteur s'attache principalement à analyser le rôle de ce groupe dans l'économie salonnaise. La nature même des sources utilisées, et disponibles, limite étroitement le champ d'observation aux activités professionnelles des Juifs et surtout aux opérations de crédit. En effet, au sein d'un fonds notarial composé de cent trente-cinq registres de brèves pour la période de 1391 à 1435, les actes touchant le crédit juif, quelles que soient les formes qu'il emprunte, sont nettement prépondérants. La pesée globale qui découle des calculs statistiques menés à partir de ce matériau est toutefois éclairée par la présentation de la carrière de Bonan Bonanqui, prêteur et marchand, devenu par la suite un personnage éminent de la communauté hébraïque salonnaise. Cette analyse de l'aspect économique est précédée d'une première partie relativement brève qui, grâce aux quelques actes familiaux ou communautaires, présente les Juifs à la fois comme individus (on circonscrit leurs origines, leur nombre, leur niveau de fortune, etc.) et comme membres d'une *universitas* avec ses institutions et ses représentants.

Les conclusions de l'auteur présentent donc une communauté juive salonnaise qui ne se distingue guère de ses sœurs provençales, au moins au niveau de ses activités économiques tournées vers un crédit « à la consommation » en étroites relations avec l'économie régionale. Cette communauté paraît toutefois épargnée par les pogroms voire par la flagrante hostilité de la part des Chrétiens mis à part un article à caractère vexatoire — achat obligatoire des marchandises touchées au marché à l'instar des prostituées et des lépreux — du Statut de Salon de 1293.

Cette monographie n'échappe toutefois pas aux limites inhérentes au genre : corpus documentaire peu volumineux pour étayer certaines démonstrations, par exemple sur les propriétés immobilières (pp. 90-106) et qui entraîne la construction de tableaux dont la présence n'est pas toujours justifiée (tableau 9 ou 42, par exemple) ; comparaisons dont la pertinence n'est pas toujours prouvée : est-il légitime de mettre en relation les données recueillies pour une seule année — dont on ne sait si elle est représentative du point de vue statistique — à des données portant sur une période plus longue (p. 137, sur les créances féminines à Salon et à Aix) ? Le montant des dots juives et chrétiennes est-il réellement comparable lorsque la preuve est apportée que les stratégies matrimoniales répondent à des critères particuliers dont l'exogamie géographique, pour les Juifs, n'est pas le moindre ? De même, l'intégration d'une catégorie « juif » dans un tableau indiquant des statuts socio-professionnels laisse songeur (sauf si le texte fournit une explication du bien-fondé de cette perspective). En outre, on peut contester la précision trop grande des pourcentages pour des totaux minimales (par exemple, p. 37, deux chiffres après la décimale pour un total de seize unités) et l'absence généralisée de mentions de la base documentaire utilisée pour la construction des tableaux et graphiques.

Malgré ces remarques surtout formelles, l'intérêt de cette monographie demeure entier, et il faudrait en multiplier le nombre afin de réunir le matériau nécessaire à une synthèse pertinente, et toujours attendue, sur la vie des communautés juives provençales au Moyen Âge.

Andrée COURTEMANCHE

Bernard COUSIN, Monique CUBELLS, René MOULINAS, *La pique et la croix, histoire religieuse de la Révolution française*, Paris, Editions du Centurion, collection « Chrétiens dans l'histoire », 1989, 317 p., cartes, graphiques, illustrations.

L'histoire religieuse de la Révolution française publiée sous le titre imagé de « La pique et la croix » par trois enseignants de l'Université de Provence est un des ouvrages qui se détachent dans l'importante production historique actuelle sur la période révolutionnaire en apportant sa contribution au débat sur les rapports entre Révolution et Religion.

« La pique et la croix » se distingue par ses qualités de clarté et sa rigueur scientifique ; les auteurs utilisent les dernières recherches sur le sujet, auxquelles ils ont d'ailleurs parfois contribué. L'apport de ces travaux éclaire avec précision les réalités provinciales et permet d'enrichir la problématique qui essaie d'estimer l'importance de l'événement révolutionnaire dans les mutations religieuses.

L'histoire religieuse est ici replacée dans l'histoire dans toute sa dimension ; les angles de vue sont multiples, les mesures révolutionnaires et leurs conséquences sont analysées en profondeur mais la vie religieuse au quotidien, l'évolution des mentalités sont largement prises en compte. De même, les auteurs ne bornent pas leur étude au catholicisme mais ils abordent les rapports de la Révolution avec le protestantisme et le judaïsme.

Des documents intéressants enrichissent la lecture de l'ouvrage, de nombreux textes et quelques représentations iconographiques sont proposés en complément aux analyses ; des graphiques et des cartes permettent de visualiser le résultat de recherches récentes, en particulier en ce qui concerne la déchristianisation. Une chronologie détaillée, une bibliographie de 50 titres s'ajoutent à la clarté du plan pour faire du livre un ouvrage d'utilisation très commode.

Les auteurs dressent d'abord un tableau précis et documenté de la situation de la religion à la veille de la Révolution, montrant comment le catholicisme marque la vie, le temps, le paysage, l'ensemble de la société d'Ancien Régime. L'Eglise est étudiée dans sa diversité et ses évolutions comme les progrès de la contre-réforme qui se sont accompagnés d'un refoulement partiel de la religion populaire, puis les auteurs s'interrogent sur la réalité d'une crise de l'Eglise, marquée par l'offensive des philosophes, la baisse des vocations et, avec des différences géographiques et sociales, la lente imprégnation des mentalités par de nouvelles valeurs. Cet amorçe de déclin de l'importance de la religion se traduit par la baisse du nombre des pascalisans, un certain recul des Confréries, une diminution des demandes de messes dans les testaments, un moindre respect de certains interdits. Toutefois cette lente transformation n'enlève pas au catholicisme la place primordiale qu'il occupe dans le royaume ; le sort réservé aux autres religions, malgré la progression des idées de tolérance, témoigne encore de cette situation de domination.

Les débuts de la Révolution sont d'abord le temps de l'espoir avant de devenir celui de l'inquiétude. Les auteurs étudient les demandes de profondes réformes dans le domaine religieux que comportent les cahiers de doléances et l'attitude du clergé qui, dans sa grande majorité, comprend la nécessité de cette régénération, en particulier le bas-clergé dont la représentation aux Etats Généraux est la plus nombreuse et qui a souvent joué un rôle important dans la rédaction des doléances ; le clergé semble accepter les sacrifices de la nuit du 4 août.

L'ouvrage décrit de façon approfondie les hésitations et les débats de l'Assemblée Nationale prise dans la contradiction entre l'idée que les liens de l'Eglise et de l'Etat sont fondamentaux et le sentiment que l'affirmation de la liberté de conscience et de culte est impliquée dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. L'élaboration de la Constitution Civile du Clergé et les autres dispositions prises en ce domaine par l'Assemblée découlent de la conviction que l'Eglise est dans l'Etat. Si ces textes

provoquent immédiatement des oppositions, qui ne proviennent pas toutes d'ecclésiastiques contre-révolutionnaires, les auteurs estiment qu'en fait la Constitution Civile du Clergé n'apparaissait pas totalement inacceptable.

Le schisme provoqué par le serment est étudié précisément et cartographié ; l'ouvrage montre ensuite les différents enchaînements entre les choix religieux et les choix politiques qui aboutissent à la rupture entre les patriotes et l'Eglise réfractaire, le problème religieux devenant un des thèmes mobilisateurs de la contre-révolution.

Après l'analyse de ce premier temps fort des relations entre Révolution et Religion, la déchristianisation est étudiée de façon approfondie pour essayer de déterminer s'il s'agissait « d'un mouvement profond et durable dans ses effets ou d'une tornade superficielle et momentanée. » Ici encore les éléments de la déchristianisation sont présentés de façon très approfondie qu'il s'agisse de ses formes négatives comme les abandons de prêtrises, les fermetures d'églises, les actes de vandalisme, ou positives comme les changements de noms de lieux, l'organisation des fêtes révolutionnaires, la mise en place d'un nouveau calendrier, l'adoption de prénoms révolutionnaires. Les agents et les zones d'acceptation ou de refus de ces phénomènes sont étudiés et montrent un mouvement qui n'est pas uniquement imposé d'en haut et qui traduit l'expression de la volonté anti-religieuse d'une minorité militante, héritée des évolutions de fond du XVIII^e siècle. Les conséquences de la terreur religieuse pour l'Eglise et les croyants sont décrites à travers les troubles qu'elle provoque, l'émigration, et surtout les condamnations des tribunaux révolutionnaires.

Après Thermidor la déchristianisation violente a tendance à disparaître bien que Thermidoriens et Directoriaux restent des anti-ecclésiastiques notoires ; les auteurs décrivent la renaissance du culte, ses aléas après ce traumatisme, dans un contexte toujours défavorable. Un chapitre important est consacré à l'élaboration du Concordat et à la réorganisation des structures religieuses catholiques, protestantes et juïques.

Les conséquences de la Révolution sur la vie des Catholiques montrent une augmentation du rôle des laïcs, inévitable dans un contexte de persécution du clergé, mais aussi une place croissante des femmes dans le maintien de la religion qui s'avèra être une tendance persistante.

De nombreuses dévotions reprennent à la fin de la Révolution marquée par le retour d'une certaine religiosité populaire, mais la pratique religieuse ne retrouve pas le quasi-unanimité qu'elle avait pu connaître sous l'Ancien Régime, la France sort de la Révolution partiellement laïcisée.

Telles sont les grandes lignes de cette excellent synthèse des rapports entre Religion et Révolution que constitue « La pique et la croix » qui montre non seulement le rôle de la Révolution en tant que fin d'une époque mais aussi comme fondatrice de nouvelles mentalités religieuses.

Martine LAPIED

« *La Révolution dans les Basses-Alpes* », Annales de Haute-Provence, n° 307, 1^{er} trimestre 1989, 391 p. ill.

Ce bulletin de la société scientifique et littéraire des Alpes de Haute-Provence profite de l'occasion offerte par le bicentenaire pour présenter une série d'articles qui permettent de saisir le « vécu » de la Révolution dans les Basses-Alpes.

Le volume fait une large place à une riche documentation tirée des archives

départementales ou communales qu'il s'agisse de textes ou de reproductions iconographiques. Un tableau chronologique permet fort utilement de mettre en relation les événements locaux et nationaux.

Malgré tout l'intérêt de ces témoignages précis, on peut parfois regretter la brièveté des analyses et de l'étude critique des sources lorsqu'il s'agit de témoignages de contemporains engagés dans les événements politiques.

Une première partie traite *les débuts de la Révolution*, elle regroupe, après une rapide présentation de la Haute-Provence en 1789, quatre articles portant sur les cahiers de doléances, la Grande Peur, la situation du canton de Reillane en 1790 et la Révolution vécue aux Mées, à Peyruis et à Cruis.

Les cahiers de doléances de Colmars, Entrevaux, Thoard et La Brillane présentés par Muguette Gori, de même que la réponse du canton de Reillane à l'enquête de la Constituante de septembre 1790 résumée par Emile Lauga, montrent que les habitants de ces régions se plaignaient de la pauvreté et de la précarité de leur existence qu'ils attribuaient partiellement aux conditions naturelles, ce qui, dans les cahiers de doléances les amène à critiquer la fiscalité qu'ils estiment disproportionnée à leurs revenus. A côté de revendications locales, les doléances reprennent les grands thèmes nationaux tout en montrant la volonté de conserver les usages provençaux.

La Grande Peur est ensuite décrite par S. Varcin à travers les thèmes qu'elle véhicule et les itinéraires qu'elle emprunte en Haute-Provence.

Un article de Jean-Bernard Lacroix concerne la correspondance échangée par deux familles de la région, des débuts de la Révolution à 1792 ; elle met en scène des protagonistes de différentes situations sociales et géographiques : avocat, négociant, notaire, curé, seigneur, et permet d'apprécier les réactions provoquées par les événements révolutionnaires.

La deuxième partie porte sur *l'administration et la politique*.

Jean-Bernard Lacroix présente des biographies succinctes mais bien documentées des députés bas-alpins ; elles sont accompagnées de portraits.

Il décrit ensuite la formation et l'administration du département. Une carte permet de bien situer la constitution des différents districts. Les élections départementales sont étudiées ainsi que l'évolution politique d'une administration départementale qui a pris position pour les Girondins pendant la crise de l'été 1793 et a donc été épurée par les représentants en mission après l'échec du soulèvement fédéraliste. Il montre le rôle des sociétés populaires au côté du représentant Dherbez-Latour dans la réorganisation des autorités locales. Plus tard une tutelle rigoureuse de l'Etat s'affirme sur les départements.

Pierre Girardot présente quelques événements révolutionnaires, en transition avec la troisième partie qui porte sur *la violence et les troubles* qu'a connus le département.

Malgré l'animosité mise par les adversaires des Jacobins dans leurs relations des « noires actions » des comités de surveillance, rédigées après thermidor et qui sont présentées par Jean-Bernard Lacroix et André Lombard, il s'avère que la Terreur a été peu sanglante dans les Basses-Alpes, à la différence de la période qui suit la chute de Robespierre où les représailles contre-révolutionnaires et le brigandage politique multiplient les assassinats. Les actions de ces bandes, nombreuses dans cette région montagnarde, sont décrites par Jean-Bernard Lacroix d'après les rapports de l'époque.

John Windsor, en étudiant la guerre des factions à Valensole de l'an V à l'an VI, montre comment les querelles politiques peuvent prendre la forme des charivaris ou tumultes traditionnels d'un peuple qui s'est toujours montré très querelleur. L'impulsion

révolutionnaire semble venue d'un petit groupe comportant principalement des familles arrivées récemment dans la communauté, ce qui contribue à provoquer les réactions hostiles. Procès et vengeances se succèdent ensuite selon le parti qui est au pouvoir, au gré des aléas de la politique du Directoire.

La quatrième partie aborde le chapitre de *la vie religieuse*.

Marie-Christine de Riberolles montre d'abord les réactions, ou plutôt l'absence de réactions, des Cordeliers et Récollets du diocèse de Digne devant l'abolition des ordres monastiques.

Les martyrs de la Révolution pour des causes religieuses sont ensuite évoqués par Marie-Madeleine Viré, mais ils sont, en fait, très peu nombreux dans le département.

Elle étudie également les réactions des ecclésiastiques et des laïcs aux mesures révolutionnaires dans le domaine religieux : elle constate de fréquentes attitudes d'hostilité aux prêtres constitutionnels, très nombreux dans le département, puis aux actes de déchristianisation ; les femmes jouent un rôle important dans cette résistance des mentalités religieuses traditionnelles.

Raymond Dartevelle confirme la présence de nombreux points d'opposition à la déchristianisation dans le département. Ces îlots sont ensuite encouragés par des missionnaires qui administrent les anciens diocèses en essayant de redonner une impulsion à la vie religieuse pendant le Directoire et le Consulat. De nombreux prêtres émigrés reviennent alors en France, dispensant les sacrements, organisant la lutte contre le schisme et tentant d'obtenir la rétractation des prêtres jureurs.

La cinquième partie comporte un article de Josette Chambonnet sur *les faits militaires et économiques* dans la vallée de l'Ubaye, avec les contraintes que la guerre a fait peser sur le district de Barcelonnette. Les rapports décrivent les difficultés d'approvisionnement et de communication liées en grande partie au climat et à l'état des routes.

Jean Richand montre ensuite que de 1790 à 1793 ont circulé des billets de confiance, monnaie de nécessité de faible valeur qui rendait possible les transactions courantes et qui furent émises par les communautés et les particuliers jusqu'à ce qu'apparaissent des assignats de petite valeur.

La dernière partie porte sur *la diffusion des idées*, elle débute par un article très intéressant de Patrice Alphanth sur les sociétés populaires des Basses-Alpes ; accompagné de tableaux, graphiques et de cartes très éclairantes, il permet de retracer de façon précise et parfaitement documentée la vie des clubs jacobins. Les sociétés patriotiques eurent des débuts difficiles dans la région, elles se multiplièrent sous l'impulsion des clubs de Digne et surtout de Marseille qui a une grande influence dans un département qui se comporte alors davantage en Haute-Provence qu'en Basses-Alpes, malgré les réticences des zones périphériques.

Le fonctionnement, la composition sociale, l'évolution politique des sociétés sont analysés de façon approfondie et permettent de se faire une idée de leur rôle dans la politisation des masses, peut-être à l'origine d'un courant de sensibilité républicaine de gauche dans le département.

Jean-Bernard Lacroix rapporte ensuite quelques récits de fêtes révolutionnaires rédigés par les municipalités, montrant à travers des thèmes de célébration différents la permanence des formes festives telles que chants et musique, défilés, banquets, feux de joie, farandoles et bals, auxquels se mêlent des discours patriotiques.

Pour terminer, Jean Gires évoque l'enseignement et la culture dans la région où

en trois ans, de 1792 à 1795 toutes les questions ont été évoquées mais où l'application de mesures efficaces s'est révélée difficile.

Au total, le volume offre donc différents coups de projecteur sur la Révolution dans les Basses-Alpes, fondés sur la présentation de documents d'époque ; il montre que même loin des points chauds du combat révolutionnaire, et malgré la résistance des mentalités traditionnelles, la période a marqué les contemporains dans leur vie quotidienne et qu'elle a contribué à la formation des attitudes politiques dans le département.

Martine LAPIED

Le Vivarais dans la Révolution, recueil de travaux publiés par la *Revue du Vivarais*, t. XCIII, n° 1-2, janvier-juin 1989, 285 p. Préface de Ph. Joutard.

La copieuse livraison que la *Revue du Vivarais* vient de consacrer à la Révolution mérite à bien des égards d'être signalée. Plusieurs de ses contributions débordent largement le cadre régional, lorsqu'elles traitent du marquis de Chambonas, du comte d'Antraigues ou du camp de Jalès. D'autres s'attachent à dégager des aspects spécifiques de cette période dans une région de montagne marquée par la présence protestante. Certaines d'entre elles offrent sur le « non-partage » des biens communaux, l'enjeu que constituèrent les archives d'un monastère, ou la permanence des institutions de la jeunesse, des pistes de recherches fort intéressantes qui mériteraient d'être semblablement explorées en zone préalpine. Enfin deux articles concernent plus directement notre région. J. Charay, qui publie l'interrogatoire du Père Rouville, l'un des « martyrs de Privas », indique qu'il s'appelait en réalité François-Auguste Roubaud et était né à Aix le 29 août 1734. Si ce prêtre victime de la Révolution semble localement célèbre, il paraît en revanche ignoré des recueils biographiques de son pays natal de ce côté-ci du Rhône. L'étude remarquable consacrée par D. Julia au collège de Tournon souligne son rayonnement auprès de la noblesse d'offices aixoise et surtout du négoce marseillais, que confirment certains des patronymes cités. A l'heure où le Bicentenaire fait naître çà et là des œuvrettes parfois hâtives et trop souvent profondément localisées, l'on peut souhaiter que fasse école cette belle publication qui ne sépare pas la généalogie de l'histoire sociale ni l'analyse régionale de son contexte national.

Régis BERTRAND

André FONTAINE, *Le camp d'étrangers des Milles 1939-1943 (Aix-en-Provence)*. Préface d'Alfred Grosser. Postface de Pierre Guiral, Edisud, Aix-en-Provence, août 1989, 245 p., 120 f.

Voici un livre sur une question importante de l'histoire européenne durant la guerre : des milliers d'internés entre septembre 1939 et décembre 1942 à la tuilerie des Milles, camp principal, et dans plus de trente annexes réparties des Alpes aux Cévennes ; près de deux mille déportés en août-septembre 1942 ; un bâtiment de la tuilerie conservant des peintures murales effectuées à l'automne 1940 par un groupe de peintres d'Europe centrale, etc. Depuis dix ans l'auteur a rassemblé une importante documentation d'archives et d'enquête orale ou écrite, ainsi qu'une riche iconographie dont témoignent les illustrations de l'ouvrage. Malheureusement, en l'absence de tout critère scientifique et déontologique, l'exploitation des documents est si médiocre que plus

rien n'est crédible dans ce livre qui présente un ramassis incohérent d'anecdotes vraies ou fausses enrobées de généralisations hâtives. Les premiers résultats du travail d'André Fontaine, enseignant à Aix-en-Provence, ont été publiés dans les *Cahiers d'Etudes Germaniques* (1981 et 1983), puis, considérablement augmentés dans le recueil *Les camps en Provence. Exil, internement, déportation 1933-1944* (Alinéa, Aix-en-Provence, 1984). A ces publications avaient été appliquées, au sein de l'équipe de recherche, les méthodes de la critique historique afin d'éviter, sinon toute erreur, du moins les errements graves constatés aujourd'hui. A.F., qui avait profité d'aides universitaires pour aller en Bulgarie (4.000 F) et à New York (10.000 F), s'est dès lors distancé du travail d'équipe, se déclarant « chercheur privé ». Cette nouvelle orientation s'est concrétisée, avant ce livre, dans un article in *Recherches régionales*, Nice, 1988, n° 3, pp. 179-206, « Quelques camps du Sud-Est (1939-1940) » : on y trouve déjà un aperçu de la confusion des personnes, des dates et des événements qui, jointe à un manque de discrétion, de discernement et de décence, est la règle dans le présent volume. Ainsi, pour A.F., la déchéance de la citoyenneté allemande aux termes de la loi nazie du 14 juillet 1933 précède-t-elle l'exil (« Quelques camps », p. 182, à propos de Robert Liebknecht) alors que c'est en raison de leur présence à l'étranger que les opposants furent déchus de leur nationalité (dans le Reich, ils étaient envoyés en camps de concentration). De M^{me} L., dont le nom figure en toutes lettres, il est dit qu'elle est « restée traumatisée par le viol qu'elle a subi au camp des Milles en 1941 » (p. 185)... prétendument violée par un commandant de camp démobilisé fin 1940, en un lieu où elle n'était pas en 1941. M^{me} L., de passage à Aix fin septembre 1989, a particulièrement apprécié. Le peintre Leo Marschütz habitait, lit-on, « à Château-noir à Aix-en-Provence » (p. 187) : il faut comprendre au Château-Noir, sur les traces de Cézanne. Louise Ernst, la première épouse de Max, arrêtée par la Gestapo le 20 avril 1944 (AD, Digne, s/série 20 W), fut déportée selon A.F. en 1942 (p. 190). Un certain « Wolf, de Heilbronn, ancien directeur d'une filature » devient le « mari de la romancière Virginia Woolf » (p. 198). Sans commentaire. Le livre, que l'on s'étonne grandement de voir publié par Edisud et préfacé par Grosser, fonctionne selon le même principe confusionniste, auquel il faut ajouter des fantasmes (l'or, le bromure, etc., cf. pp. 13, 31, 34, 69, 143 etc.), des développements hors sujet sur tel ou tel (pp. 18-20, 22-24, 129-134, etc.), des remarques racistes (ainsi p. 64)... On en trouvera dix pleines pages d'échantillons dans la mise au point effectuée par Philippe Joutard et moi-même (*Cahiers d'Etudes Germaniques* n° 17, octobre 1989, pp. 9-20) pour rétablir certains événements et rendre justice aux témoins ainsi bafoués.

Jacques GRANDJONC

AUBANEL (Théodore), *Jenny, livre d'amour/Epilogue*. Oeuvres complètes T. VIII, établissement des textes, introduction et notes par LIPRANDI (Claude). Avignon, Aubanel, 1988, 190 + LIII p.

Le huitième et dernier volume des « œuvres complètes » de Théodore Aubanel achève une entreprise de longue haleine dont *Provence Historique* s'est à deux reprises fait l'écho¹. Si les tomes I, *Poésie* (1973, 483 p.) et II *Théâtre* (1963, 637 p.) rééditaient des œuvres antérieurement parues en volumes séparés, les tomes suivants ont rassemblé des inédits ou des contributions éparpillées en de nombreuses publications, parfois confidentielles, en les accompagnant d'un copieux appareil critique : t. III, *Fenilles perdues* (1983, 281 p.), il s'agit de pièces en vers qui ne figuraient pas dans l'un des trois recueils repris au t. I), t. IV, *Proses* (1984, 113 p.), t. V, *Brindes et discours* (1985,

142 p.), t. VI, *Lettres à Mignon* (1987, 166 p.), t. VII, *Ce cœur qui ne change pas* (1987, 162 p., correspondance avec Marie Jenna). Le tome VIII renferme, outre le texte du « Livre d'amour » et l'« épilogue » que constitue la lettre de « Jenny » (J. Manivet) reçue par Th. Aubanel le 17 août 1883, l'index général des tomes III à VIII qui renvoie en fait non point aux textes mais aux notes de Cl. Liprandi.

L'essentiel des écrit provençaux et français de Théodore Aubanel est ainsi désormais commodément accessible en bibliothèque et une partie d'entre eux est intégralement éditée pour la première fois. C'est le cas en particulier de ce « livre d'amour » dont, selon Cl. Liprandi, « tous ceux qu'ont ému les chefs-d'œuvre de la *Miougrano* attendaient (l)a publication depuis plus de cent ans », ce qui n'est point faux, bien que son manuscrit ait été assez librement communiqué à plusieurs biographes d'Aubanel et que J.-L. Vaudoyer en ait donné en 1926 dans ses *Beautés de la Provence* quelques pages qui s'avèrent être les meilleures (peut-être eût-il fallu d'ailleurs signaler ces précédents). Pour la première fois un des auteurs majeurs de la « renaissance félibréenne » est doté d'un corpus qui fait encore en bonne partie défaut pour F. Mistral et constituera un solide instrument de travail pour les études aubanéliennes. Ces huit volumes offrent aussi une documentation éparse mais abondante sur les querelles qui traversèrent le Félibrige — et celles qui opposèrent ses exégètes à en juger par certaines notes (ainsi t. III, note 2, pp. 180 à 186) et plus encore sur la vie culturelle et religieuse d'Avignon au XIX^e siècle. Il y a là nombre de matériaux pour cette analyse du mouvement félibréen que devra bien mener quelque jour un spécialiste de la sociologie des groupes restreints et plusieurs pierres d'attente pour une étude du catholicisme avignonnais au siècle dernier, dont Aubanel fut sans doute la figure la plus complexe et la plus fascinante.

Régis BERTRAND

Paul VALÉRY, *Lettres à une amie (1938-1944)*, Les Terrasses de Lourmarin, 1988.
Texte présenté et annoté par Marcelle Chirac.

La fondation de Lourmarin et son conservateur Willy-Paul Romain, qui a préfacé l'ouvrage, nous offrent, dans une luxueuse plaquette où la perfection de l'impression la dispute à l'élégance de la présentation, un petit régal littéraire et artistique. Il s'agit en quatre-vingt-onze pages, publiées et annotées par Marcelle Chirac, de trente-quatre lettres inédites de Paul Valéry, dont trente sont adressées à Mademoiselle Marguerite Fournier, et quatre à Monsieur et Madame Hippolyte Hébrard, ses sœur et beau-frère, tous amis marseillais du poète, à qui il écrit, de 1938 à 1944. La personnalité de l'écrivain, la période, la présence à Marseille en ces années de guerre de tant de célébrités du monde des arts et des lettres, concourent à faire de cette correspondance, amicale et sans prétention, un document précieux. Ce sera, à coup sûr, une révélation pour la plupart des lecteurs, que d'apprendre les liens de Paul Valéry avec ces familles marseillaises, essentiellement avec Mademoiselle Marguerite Fournier pour qui se manifeste, tout au long de ces missives, une amitié respectueuse, puis cordiale et affectueuse.

Missives toujours courtes, parfois même très courtes, lorsque cartes dites « interzones » de 1941 et 1942. S'y voit, d'abord, l'amitié de Paul Valéry, son attachement à la destinataire et à sa famille, le plaisir qu'il manifeste à chacune de ses visites, sa joie à évoquer la villa de Cassis ou l'appartement marseillais de la rue Sainte, près de Saint-Victor. Apparaît un Paul Valéry simple et direct, qui ne dédaigne pas de remercier pour l'envoi de beurre ou de chaufferettes japonaises, et ose demander qu'on lui procure des mitaines de laine ; car une correspondance de ce temps ne peut éviter l'évocation

quasi-constante de préoccupations lancinantes, difficultés de ravitaillement, de chauffage, de transport, d'autant plus sensibles que l'âge et le mauvais état de santé sont là. Voici donc un témoignage sur la vie quotidienne ; mais bien au-delà, voici surtout d'irremplaçables allusions à la vie de l'esprit à Marseille à une époque où la ville abrite de nombreux intellectuels ayant fui la capitale : paradoxalement, ces années noires ont vu, chez Mademoiselle Fournier, des personnages aussi illustres que Marguerite Long, Jacques Thibaut, le ménage Cain, Samson François, Rudolf Kundera, pour n'en citer que quelques-uns, que le présentateur nous rappelle. Et le lecteur ne manquera pas de noter les nombreuses allusions à Jean Ballard, l'infatigable animateur des Cahiers du Sud.

Admiratrice acharnée, Marguerite Fournier réussit à faire exécuter, au théâtre Chave par l'orchestre de Radio-France, la Cantate de Narcisse, sur une musique de Germaine Taillefer. Et c'est chez Hippolyte Hébrard, dans la villa de Cassis aujourd'hui disparue, que fut écrit *Mon Faust*. Amis plus qu'efficaces, donc, tant dans le soutien apporté à l'œuvre que dans les attentions constantes prodiguées à l'écrivain, d'autant plus sensible à ces témoignages d'estime et d'affection qu'il sent les atteintes de l'âge et de la maladie. Pourtant, même familières, les lettres restent élégantes, d'une élévation de pensée certaine, même dans les allusions directes aux contraintes de l'époque : ainsi, pour les pressions que subit Paul Valéry de la part des autorités (Abel Bonnard).

L'intérêt de cette correspondance est d'autant plus grand que la présentation, l'introduction et les notes de Marseille Chirac, augmentées d'une chronologie et d'un index, précisent au lecteur l'identité et l'histoire des personnages, les circonstances, les lieux, en un mot, l'environnement matériel et moral : guide précieux sans lequel le trésor resterait en partie caché, faute de clé. Ainsi avons-nous une contribution à l'histoire littéraire, mais aussi à l'histoire de Marseille pendant la guerre, outre le touchant témoignage d'une amitié fidèle. Quant à l'histoire artistique, je retiendrai, parmi les dessins et photos remarquable qui illustrent le livre, les superbes portraits, par Rudolf Kundera, de Paul Valéry et de Marguerite Fournier.

Nous savions déjà combien Marcelle Chirac avait exalté la magie aixoise ; elle a ici contribué à ce que justice soit rendue à Marseille, une Marseille attentive à la vie de l'esprit.

Madeleine VILLARD

Exposition BENONI-AURAN. Catalogue illustré de 53 pages, Carpentras, AERTS-Création, 1988 (en vente auprès de la mairie de 84170 Monteux, tél. 90.66.23.07).

La ville de Monteux (Vaucluse) a consacré une exposition — répartie en deux lieux, l'hôtel de ville et l'ancienne chapelle des Pénitents Noirs — aux œuvres d'un « enfant du pays », le peintre Benoni-Auran (1859-1944). Grâce au mécénat des Etablissements Ruggieri, un catalogue rédigé par Hélène Deronne et Madeleine Ferrière, les deux organisatrices de l'exposition, prolonge celle-ci.

Le premier intérêt de cette manifestation réside dans le regroupement d'œuvres appartenant pour la plupart à des collections privées, ou plus exactement à des familles de la région qui ont accepté de prêter le portrait de leur aïeul. C'est en effet dans ce genre que s'exerce principalement le talent de Benoni-Auran, qui se révèle par moments sensible à certains courants novateurs, et capable par ailleurs de porter à une échelle monumentale l'imagerie religieuse. Il faut noter que ses œuvres les moins académiques sont celles qui présentent un caractère régional spécifique, ex-voto aux pèlerinages

provençaux ou *donatifs* réalisés pour l'hospice de Monteux. Dans les premiers (absents de l'exposition mais on en rapprochera le *triptyque de saint Gens* de 1920) la facture est plus moderne, la touche plus libre ; les seconds, s'adaptant à une vieille tradition commémorative, la renouvellement par un sens du décor, du paysage et de la mise en page qui ferait volontiers soupçonner une carrière d'illustrateur.

Cependant, et même si certaines de ses œuvres (l'autoportrait de 1911, *l'homme assis lisant le journal*), méritent de figurer dans une anthologie de la peinture provençale de cette époque, on n'attendra pas de cette exposition et de ce catalogue un enrichissement notable de l'histoire des arts. Plutôt apportent-ils une contribution fort intéressante aux aspects sociaux de la pratique de la peinture.

Peintre vivant de son métier sur la place de Paris, exposant régulièrement aux Salons, fréquentant à Montparnasse les mêmes cafés que les poètes et les artistes en vue, ami et admirateur des Félibres, ce fils de paysans répond parfaitement aux sollicitations des aristocrates et bourgeois de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. En ce domaine aussi, la guerre marque la fin d'une époque : l'intermédiaire du marchand, désormais obligé, prend le pas sur les rapports personnels et les affinités spirituelles. Benoni-Auran, regrettant de ne pas trouver de galerie qui le prenne sous contrat, discerne lui-même cette évolution. Il ne peut que regagner la Provence en 1930, pour — le décalage provincial aidant — retrouver les commandes de portraits des notables carpentrassiens et montoliens, qui lui permettront de subsister petitement.

La personnalité, la clientèle, et certains aspects de l'œuvre de Benoni-Auran, issu du monde rural et de la renaissance catholique du XIX^e siècle (déterminant a été son passage par le Séminaire de Sainte-Garde, où se sont formés bien des hommes qui ont compté dans l'histoire du Vaucluse), ajoutent une page à l'histoire du légitimisme provençal — fut-il pour un temps, dans la carrière du peintre, transplanté à Paris. Relations mondaines et amicales, mais aussi action formatrice des patronages ouvriers, ses divers aspects ne sont pas tous passéistes comme le conclut le texte — par ailleurs passionnant — de M. Ferrière. On sait les développements du catholicisme social. La Société de Saint-Jean, cercle d'artistes chrétiens duquel Benoni-Auran fut l'un des fondateurs à Paris, vit toujours. Et les opinions du peintre étaient-elles si marginales à Monteux, à Carpentras, dans la première moitié de notre siècle ?

Dans l'*Adoration des bergers* réalisée en 1937, et dans l'*Adoration des mages* qu'il peint en 1942, pour l'église paroissiale de Monteux (grandes toiles aujourd'hui déposées au musée de Carpentras) tous les personnages sont des portraits. Les trois rois ont les traits de Maurras, Pétain et Daladier. Le théoricien monarchiste toujours influent, le vieux chef de l'Etat encore respecté, l'ancien ministre incarnant la République modérée et le pouvoir local (la silhouette d'Avignon, dont il est maire, ferme l'arrière-plan de la peinture), s'inclinent ensemble devant l'Enfant de la crèche : folklore santonnier, raccourci de la vie politique locale, enseignement multi-séculaire de l'Eglise qui voit dans l'Epiphanie la manifestation de la promesse faite à tous, même à ceux du dehors ou d'en face ? Une part d'ironie se greffe-t-elle sur ce qui semble le trait dominant de la personnalité de Benoni-Auran : la fidélité ?

Son retrait de l'oubli invite à dresser l'inventaire des œuvres reflétant la dévotion populaire de cette époque proche et pourtant déjà floue. Le temps presse : chaque jour des traces en sont détruites ou dérobées.

Marie-Claude LEONELLI